L'Enfer et le Diable
Analyse Conceptuelle

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

I. "Je souffre l'Enfer". 1
II. L'Enfer, c'est la privation éternelle de l'Autre. 2
III. La justice de l'Enfer. 3
IV. Le péché d'Obstination. 4

***L'Enfer* est une source infinie de réflexions sur la souffrance (I), l'absence de l'Autre (II), la juste punition du mal (III) et la volonté perverse (IV).**

I. "Je souffre l'Enfer".

L'Enfer est le *lieu* d'une souffrance. L'Enfer est un lieu : « je suis en Enfer », dit-on parfois; et la souffrance que j'éprouve n'est donc pas n'importe quelle souffrance : c'est une souffrance que j'habite pour ainsi dire. Lorsqu'un mal de jambe devient un Enfer, je ne souffre plus de ma jambe, je souffre de la vie que cette jambe empoisonne : non pas exactement que je pense toujours à mon mal, mais je n'oublie nulle part que j'ai mal. Comme on le verra ***: l'Enfer n'est*** *pas* ***une souffrance particulière, singulière, localisable, c 'est la*** *forme* ***souffrante que peut prendre une vie à l'occasion d'une grande souffrance.***

La souffrance que j'éprouve a de plus quelque chose de définitif : non pas exactement parce qu'elle doit durer, mais parce qu'elle n'a pour ainsi dire aucun avenir. Lorsque cet enfant se brûle, la souffrance a un sens, et une conséquence positive : l'enfant est averti par la douleur que s'il laissait plus longtemps son doigt sur la flamme, il le perdrait. Si la sensation, pour Descartes, ne témoigne jamais ainsi que de la relation de mon corps au monde (et non pas de la nature des choses senties), la souffrance -sauf cas particulier, comme la prise d'un médicament désagréable- m'enseigne ce qui est nuisible. Mais lorsque je dis que mon mal de jambe est un Enfer, je dis précisément que cette souffrance ne m'apprend rien: elle ne m'apprend pas à marcher de telle sorte que ma jambe me fasse moins souffrir, car si je marche autrement, c'est pour éviter -sans succès- la douleur, et ce n'est pas la douleur elle-même qui me "montre" comment marcher. Au contraire, lorsque je retire mon doigt du feu, c'est plus la douleur qui me fait retirer mon doigt, que moi qui ne le retire, après délibération et réflexion, pour éviter la douleur. La douleur en Enfer ne produit ainsi aucun réflexe victorieux de protection, mais des conduites d'adaptation qui échouent : j'ai beau marcher autrement, j'ai toujours mal. Je ne peux pas fuir un mal qui me semble inutile, gratuit, qui n'a aucun sens vital, mais qui

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

L'Enfer, le Diable

Analyse conceptuelle

au contraire modifie et trouble l'ancien style de mon existence, sans parvenir à lui donner un nouveau caractère. L'expérience du mal, avec les aspects positifs que toute expérience peut receler pour l'avenir, devient épreuve du mal.

Tandis que la vie se caractérise par une création continuelle de conduites adaptées, lorsque la souffrance devient un Enfer, la vie est constamment désadaptée : un peu comme un malade sur un lit d'hôpital qui ne sait pas dans quelle position se mettre pour être, ne serait-ce qu'un instant, soulagé. On peut boiter, et n'en pas souffrir, ni au physique ni au moral; mais si, pour moi, boiter est un Enfer, c'est que tout reflète ma souffrance: de mon escalier trop raide au regard de ma femme. L'Enfer, donc, c'est moins le problème de l'intensité objective d'une douleur, que la manière même selon laquelle cette douleur réorganise, ou plutôt désorganise, ma vie. On peut ainsi sortir physiquement d'un camp de la mort, et ne l'avoir en fait jamais quitté, même si, par impossible, on n'y pense plus, car cette expérience est devenue la forme informe, désorganisatrice, "invivable", de l'expérience. C'est un peu d'ailleurs ce que dit la théologie en prétendant que les corps des damnés sont à la fois passibles et incorruptibles : ils souffrent partout du feu éternel, mais ce feu éternel ne menace pourtant nulle part leur intégrité : il n'est pa une douleur quasi-infinie, ou une infinité de douleurs singulières appliquées sur tous les points du corps humain: ***non pas toutes*** *les souffrances, mais* ***rien que*** *la souffrance.*

En un sens, donc, ***on ne sort*** *jamais* ***de l'Enfer***, ou plutôt : on ne sort pas tant de l'Enfer qu'on constate. un jour, ne plus s'y trouver : la vie inadaptée n'est pas séparée de la vie adaptée par une différence de degré -du plus au moins - mais par une différence de nature : si l'une..., alors absolument pas l'autre. S'appuyer sur un élément objectif pour faire un travail de deuil, par exemple, n'est possible que si la vie a déjà quitté la forme souffrante qu'elle a contractée pour prendre une autre "tournure". C'est ce que nous dit la théologie: les souffrances du Purgatoire sont semblables à celles de l'Enfer, mais le Purgatoire, c'est la certitude d'être avec Dieu, c'est donc absolument *autre* ***chose***. Au Purgatoire, l'on n'est donc plus seul avec la souffrance : la souffrance n'est, plus le dernier mot ou le sens ultime de tout.
II en va de même dans la "vie" : la douleur d'avoir perdu un être cher peut rester aussi intense, mais, quand elle cesse d'être un Enfer, elle change soudain de nature : elle est une douleur, terrible, elle n'est pas la douleur, et l'on peut, selon le mot magnifique de Kant, "penser à oublier lentement".
Mais comme on le sait bien, si je dis que "je souffre l'Enfer", c'est par métaphore : je compare mon mal au lieu de terreur et de supplices où sont punis les méchants dans la tradition, notamment, chrétienne. Or l'Enfer chrétien, c'est à la fois l'endroit où le mal est châtié, et le lieu où il acquiert son caractère le plus mystérieux (dans l'obstination de la volonté mauvaise).

II. L'Enfer, c'est la privation éternelle de l'Autre.

En Enfer s'exercent deux punitions de nature différente, qui correspondent à la "structure" du péché : la peine du dam et la peine du sens.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Puisque pécher consiste d'abord à se détourner de Dieu (aversio a deo), Dieu punit le péché en se détournant du pécheur. La peine du dam, qui est la damnation proprement dite, c'est la privation de Dieu pour un homme dont toute la nature était faite pour Dieu, exactement comme la cécité est la privation de la vue, chez un homme qui est fait pour voir. Ce retrait de Dieu n'est donc pas un simple éloignement, c'est une violence réelle faite à la nature des hommes damnés, puisque toutes leurs facultés (intelligence et volonté) sont ainsi privées de ce à quoi elles aspiraient (le Vrai et le Bien). *Le dam, la souffrance absolue, c'est donc pour le damné 1'absence de l'Autre, en tant que cet Autre le constituait dans le dynamisme, ou dans le mouvement même de son être.*

Une curiosité: que l'Enfer soit le manque de l'Autre, ne signifie pas que l'Enfer, ce ne soient pas les autres, pour reprendre la célèbre formule de Sartre. L'Enfer est une prison collective mais le désir de sociabilité, ainsi que tous les désirs les plus fondamentaux de la nature humaine, ne s'y trouvent jamais satisfaits. La vue du corrupteur torture ainsi continuellement, comme le rappelle très souvent la littérature "édifiante", le corrompu. Mais si tous les désirs naturels humains sont contrariés en Enfer, c'est parce que la nature humaine, laissée à elle-même, dans une radicale immanence, sans la relation qui la termine, ou l'achève en l'autre est toute entière dénaturée.

La peine du sens punit l'autre aspect du péché: si tout péché est aversio a Deo, il est dans le même temps préférence donnée à la créature sur le créateur (conversio ad creaturam). La peine du sens, c'est le feu éternel et noir (toute lumière est au ciel), qui punit sensiblement le corps et l'âme qui se sont tournés vers un bien *sensible*.
Telle a été la double nature de la faute, telle est, donc la double nature de la punition.

III. La justice de l'Enfer.

La souffrance en Enfer n'est jamais *médicinale* mais *vindicative* : elle ne sert pas à la conservation de l'être (on a vu plus haut les graves conséquences qu'aurait une insensibilité à la douleur chez l'enfant et elle ne le corrige pas; elle est toute entière punition. En ce sens, au regard de la justice, elle n'est pas un mal, mais un bien.

La logique de la punition, telle qu'elle est exercée en Enfer, suppose que toute faute, même pardonnée, doit être expiée. Le pardon ne signifie pas l'oubli, encore moins l'effacement de la faute et de ses conséquences, car la faute introduit dans l'ordre universel un désordre qui doit être réparé, par une pénitence ou, si la pénitence n'est pas possible, ou n'est pas voulue (comme c'est le cas en Enfer), par un châtiment. *La sanction est nécessaire parce qu'elle découle de la nature même de ce qu'est un crime.* Certains ont pensé que le mal serait non pas puni, mais "annulé", que les damnés, au lieu de souffrir éternellement, serait simplement anéantis. Mais une telle hypothèse, selon cette logique, ne permettrait pas de rétablir le désordre causé par le mal, de même que l'on dit de l'accusé qui meurt avant son procès, non pas qu'il ait été puni, mais qu'il a échappé à ses juges. Il est dans l'ordre que le désordre soit réparé (que les méchants soient punis), même si cela ne peut plus servir à l'amendement ou à la correction des méchants (puisqu'ils sont, précisément éternellement damnés). *Punir, ce n'est pas corriger-ou "guérir"- celui qui a fait le mal, mais restaurer la justice.* Le mal de la peine est ainsi une

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

L'Enfer, le Diable

Analyse conceptuelle

juste contre-partie du mal de la faute, si l'offense faite à un Bien infini (Dieu) pouvait jamais recevoir une contre-partie.

On rapprochera ces idées de nos Enfers modernes, où la souffrance est injustifiable (ni médicinale -elle ne sert à rien-, *ni* vindicative -la souffrance n'est pas justifiée par le rétablissement de l'ordre troublé par la faute) et irréparable (qu'est-ce qui peut réparer l'offense faite à la dignité infinie de l'homme?)

L'Enfer est enfin conçu, selon la logique que nous venons d'exposer, comme la réalisation parfaite et définitive de la justice : mais n'est-il pas choquant que Dieu, s'il existe, et qu'il soit miséricordieux (disposé au pardon), puisse damner éternellement l'une de ses créatures ? Le triomphe de la justice est-il vraiment juste ? D'une part, dés lors que le mal simplement *oublié, ou ignoré*, ne peut qu'être victorieux, *l'idée que le mal doit être puni en tant que mal* (ce qui ne préjuge en rien, évidemment, du traitement des personnes, et du pardon auquel elles peuvent avoir droit), semble une idée indéfectible du sens moral commun ; mais, d'une autre part, cette conception n'est-elle pas dans sa pureté d'idée aussi intolérable que l'Enfer qui l'illustre ? C'est ce paradoxe qu'Urs Von Balthasar a voulu en un sens résoudre dans son livre *L 'Enfer*: si je peux croire que l'Enfer est vide, si l'idée qu'autrui puisse être damné est intolérable, disions-nous, je n'ai pas le droit de supposer qu'à mon endroit cette menace n'est ni juste, ni réelle. La justice est de s'excepter soi-même d'une miséricorde qu'on n'imagine pas pouvoir manquer aux autres : c'est le sens -existentiel- de l'Enfer qui a "remplacé" le rôle moral douteux qu'on lui faisait jouer naguère (faire le bien par peur de la punition).

IV. Le péché d'Obstination.

Car il y a, comme on dit, un "scandale"de l'Enfer si l'Enfer est éternel, c'est non pas, comme nous l'expliquions, parce que seul un châtiment éternel peut en stricte justice réparer le tort fait à un Bien infini, mais c'est surtout que le péché est éternel et qu'il s'oppose ainsi éternellement à la miséricorde de Dieu.

Certains théologiens refusent précisément l'Enfer parce qu'ils font l'hypothèse qu'aucun homme, en voyant Dieu, ne pourra continuer de vouloir le mal : "nul n'est méchant volontairement", c'est-à-dire de manière délibérée, ou en conscience. De même qu'il suffit de voir le Bien pour savoir ce qu' il faut faire, ne suffit-il pas de voir Dieu pour savoir qu'on doit le suivre ?Certes, on rappellera que l'essence du châtiment -le dam- est précisément de manquer de cette présence. Mais si cette présence suffisait vraiment à convertir les damnés, ne faudrait-il pas dire que Dieu, en se refusant, damne positivement les hommes, et que les hommes ne se damnent librement que parce que Dieu non seulement le permet, mais le veut?

Ongène, théologien grec du troisième siècle, a notamment pensé que l'Enfer ne durerait pas éternellement: cette théorie dite de l'*apocatastase* (de l'abolition finale de l'Enfer, au nom de la bonté et du pardon incompréhensible de Dieu, même à l'endroit de Satan), a été à l'origine du plus grand débat théologique que le dogme de l'Enfer ait suscité. Mais chez Origène lui-même, comme on l'oublie souvent, ce retour final de toutes choses à

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Dieu reste hypothétique : encore faut-il que les damnés fassent un bon usage de leur libre-arbitre. Même si Dieu veut ramener toute chose à lui, l'apocatastase n'est jamais qu'un espoir tant que les damnés, eux, n'en veulent pas. Il est vrai que le damné ép1ouve des remords, mais ces remords font partie de sa peine et ne constituent jamais un vrai repentir. Le remords n'est en Enfer qu'une "passion triste", comme aurait dit Spinoza: on peut regretter une action mauvaise parce qu'elle est mauvaise pour nous, et non pas parce qu'elle est mauvaise en soi, même si l'on sait qu'elle est mauvaise en soi.

Mais le péché d'obstination est aussi le mystère de l'Enfer: car on ne comprend pas comment et pourquoi le damné est obstiné, ou endurci : comment peut-on vouloir le mal en "présence" de Dieu, lorsqu'en voulant le mal, on veut de surcroît son mal (l'Enfer)? Il est vrai, comme le remarque Thomas d'Aquin qu'en Enfer, on ne peut plus mériter ou démériter: la volonté mauvaise n'a plus le pouvoir de produire aucun péché, et la volonté perverse participe simplement de la punition. Mais si la volonté perverse n'est donc pas tant châtiée, qu'elle ne constitue en elle-même un châtiment (et si donc la question de savoir si l'on peut vouloir son propre mal ne se pose pas en l'espèce, puisque la volonté mauvaise ne veut pas son mal, mais est un mal), reste que l'obstination voluntatis constitue un double mystère : comment une volonté perverse peut-elle faire souffrir des êtres qui, comme les démons, n'ont pas de corps ? Pourquoi la volonté diabolique ne peut-elle plus vouloir le bien (endurcissement) ?

La volonté perverse fait souffrir ("Vouloir nous brûle, et pouvoir nous détruit" écrivait Balzac dans la *Peau de Chagrin*), comme si ce qui a été fait pour le Bien, ne pouvant plus atteindre ce bien-peine du dam- subissait une perpétuelle violence, comme si la nature même de la volonté (la recherche du Bien) menaçait sans cesse de disparaître sous l'effet de son opération (la fuite du Bien) On pensera ici aux "Démons" de Dostoïevski, qui souffrent quasi tous d'une volonté perverse.

Mais est-ce la volonté qui, par endurcissement, fait le Bien, ou est-ce plutôt le Bien qui, en se retirant, endurcit la volonté dans son inclination au mal ?

- **Soit l'obstination est de droit :** parce que Dieu s'est retiré (peine du dam), et qu'il n'y a plus après la mort de Grâce de conversion, le damné ne peut plus vouloir le Bien: ayant d'abord voulu le mal librement. le damné le veut ensuite nécessairement. Comme le dit Aristote : « Qui lance une pierre ne peut plus la rattraper. Toutefois, il était en son pouvoir de la jeter ou de la laisser tomber, car cela dépendait de lui.. Il en va de même pour les hommes qui pouvaient dès le début éviter de devenir injustes et débauchés: mais une fois qu'ils le sont devenus, ils ne peuvent plus ne pas l'être » (Ethique à Nicomaque).

- **Soit l'obstination est de fait :** si le Diable peut encore avoir une volonté bonne, ce qui est proprement vouloir le Bien, il s'obstine librement dans le mal, peut-être sous l'action du feu, comme une grande souffrance, dit-on, trouble parfois nos facultés. Certains théologiens ont ainsi fait de l'obstination de la volonté une conséquence autant du dam que du sens, projetant dans l'Enfer les lumières de la psychologie humaine: la volonté d'un être souffrant ne se possède plus. Mais (dira-t-on) un certain oubli du Bien, dans l'intelligence, ne pourrait-il pas expliquer l'obstination d'une volonté qui pourrait toujours. en elle-même, vouloir ce qui est juste ? Plus

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale

L'Enfer, le Diable

Analyse conceptuelle

encore : ne peut-on pas soutenir, dans cette hypothèse. qu'on ne commet en réalité aucune faute en transgressant une loi qu'on ignore ou dont on n'est plus conscient ? Tout au contraire, pour Pascal, celui qui a oublié une loi est plus coupable que celui qui la transgresse, dès lors que c'est la force de l'habitude mauvaise qui a comme effacé en lui la loi transgressée (quatrième lettre des *Provinciales*). . Si ce dernier ne voit plus le Bien avec assez d'évidence pour le vouloir, il est coupable et de la transgression et de l'aveuglement, non pas que l'aveuglement soit une excuse à la transgression.

Si l'Enfer permet ainsi de poser les éléments d'une psychologie pure -théorique- du mal, reste que cette psychologie est vaine, car l'obstination "diabolique" de la volonté est en un sens aussi incompréhensible que la Chute du Diable, qu'elle continue. Comment peut-on vouloir le mal, lorsqu'on ne connaît que le Bien (la Chute) ? Comment, lorsqu'on l'a une fois voulu, peut-on persévérer dans le mal en refusant de se repentir (l'Obstination) ? C'est le mystère même d'une volonté mauvaise, de son origine et de son existence continuée, tel que nous l'analysons prochainement dans un texte de Saint-Anselme.

S. Le Diraison et C. Cervelon

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.